

Département de l'Yonne

Mairie de Subigny



7 Place Pierre Julien

89100 Subigny

Tel : 03.86.88.83.70

Fax : 03.86.95.26.96

mairie@subigny.fr

Site internet : www.subigny.fr

PRESENTS :

Gilbert GREMY / Maxime BEAUCOURT (en visio conférence, arrivé pendant les questions diverses) / Colette BACHMANN / Jean-Luc ANDRIVOT / Nicolas PRIAULT / Christophe JOUVESHOMME / Caroline BLIZNIEC / Claudie PASCAL / Jean-François DAUGE / Jean-Pierre DEWEIRDT .

Absents excusés : Damien TANIS ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANDRIVOT, François GLAZENER ayant donné pouvoir à Caroline BLIZNIEC.

Absente : Carine ANTONIW.

Secrétaire de séance : Nicolas PRIAULT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022

OUVERTURE de la séance à 19h20.

Lecture et approbation du dernier compte rendu.

- Vente du terrain de la rue de Villeroy

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de vendre la parcelle section ZL n° 44, située rue de Villeroy, au prix de 45 000.00 €, décomposé comme suit :

- 42 500.00 € pour la Commune,
- 2 500.00 € pour l'agence immobilière qui s'est occupée de la vente.

- Tarifs salle des fêtes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide:

- de fixer le tarif de la location de la salle des fêtes pour les personnes extérieures à 400.00 € le week end à compter du 1er janvier 2023,
- de fixer la caution à 1 000.00 €, toutes locations confondues.

- Questions diverses

Distributeur de baguettes

A compter du 1er janvier 2023, le distributeur de baguettes ne sera plus approvisionné le jeudi du fait de la hausse du coût de l'énergie.

Vacances d'hiver

La Mairie sera fermée du mercredi 21 décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023 inclus. La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Déjections canines

Merci de respecter le personnel en charge de l'entretien des espaces verts de la Commune en ramassant les déjections de votre / vos chien(s).

Illuminations de Noël

Le Conseil Municipal remercie les membres qui ont procédé à l'installation des illuminations de Noël.

Séance levée à 20h45.

Le secrétaire de Séance,

M. Nicolas PRIAULT

Le Maire,

Gilbert GREMY.